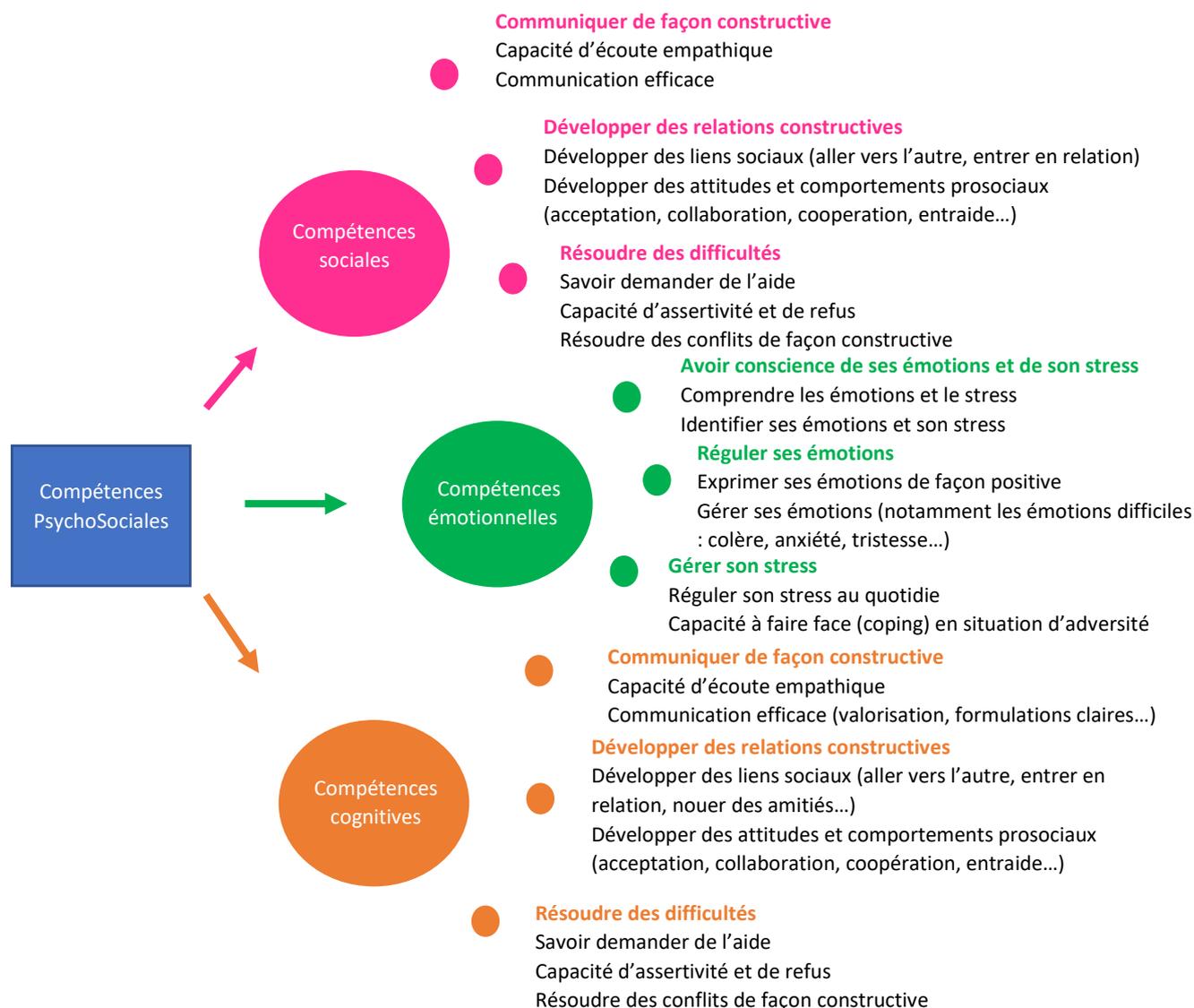


1.9 Compétences psychosociales et orientation : de quoi s'agit-il ?



En synthèse

Le travail des compétences psychosociales (CPS) est un levier précieux pour favoriser l'autonomie et la motivation dans l'élaboration d'un projet d'orientation. Les CPS sont mobilisées dans une des phases indispensables de l'accompagnement à l'élaboration d'un projet d'orientation scolaire et professionnel : « la connaissance de soi ». Il s'agit de favoriser l'expression des intérêts personnels et professionnels, valeurs, motivations, aptitudes, itinéraires passés, afin d'utiliser ces ressources pour inventorier tous les possibles.



Définition

« Les CPS constituent un ensemble cohérent et inter relié de capacités psychologiques (cognitives, émotionnelles et sociales), impliquant des connaissances, des processus intrapsychiques et des comportements spécifiques, qui permettent d'augmenter l'autonomisation et le pouvoir d'agir (empowerment), de maintenir un état de bien-être psychique, de favoriser un fonctionnement individuel optimal et de développer des interactions constructives». *Référentiel sur les CPS de Santé publique France (2022).*

CPS, développement du jeune et apprentissages

Ce sont des capacités transversales décisives attendues dans le domaine professionnel, dans le domaine social car constitutives de la citoyenneté/du civisme, et qui sont souvent engagées ou attendues dans la scolarité

Chez les enfants et les adolescents, les CPS permettent de parvenir à une meilleure estime de soi, à développer des capacités de résilience, une moindre association à des pairs ayant des comportements antisociaux, un faible niveau d'anxiété et de dépression et donc par conséquent de meilleurs résultats scolaires. Leur développement est la garantie d'un engagement plus important dans les apprentissages.

Référentiel du bac professionnel : CPS et compétences à s'orienter

Le référentiel du nouveau bac professionnel, met en évidence leur mobilisation dans des situations d'enseignement/apprentissage au cours de l'ensemble de la formation et identifie clairement comment les mettre en œuvre dans le champ du projet professionnel.

Bloc de compétence C3-2

C3.2 Positionner son projet professionnel

- Connaissance de soi
- Aptitudes socioprofessionnelles
- Identification des compétences professionnelles en fonction des métiers visés (voies de formation, contexte professionnel avec son cadre juridique et réglementaire)
- Dimension sociale de l'engagement professionnel
- Mise en valeur de l'ensemble de ses potentiels

Mettre en œuvre les CPS dans l'accompagnement du projet d'orientation

L'Onisep a coordonné un travail collaboratif, associant notamment des élèves, qui a permis l'élaboration d'un référentiel des capacités à s'orienter pour le LEGT. Ces capacités à s'orienter font bien entendu référence aux CPS. Le référentiel présente les compétences mobilisées par les jeunes dans le cadre de leur démarche d'orientation, déclinées en niveaux de progressivité.



EN SAVOIR PLUS

- ▶ [Fiche 1.10](#) S'appuyer sur les CPS pour accompagner le projet d'orientation de l'élève
- ▶ Séminaire développement des CPS : <https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/evenements/seminaire-developpement-des-competences-psycho-sociales-des-enfants-et-des-jeunes-un-referentiel-pour-favoriser-un-deploiement-national-14-et-1>
- ▶ Accompagnement des apprenants au développement des CPS : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/fichiers-communs/ref-com-comp-psycho.pdf
- ▶ Éduscol, développer les compétences psychosociales chez les élèves : <https://eduscol.education.fr/3901/developper-les-competences-psycho-sociales-chez-les-eleves>